



L'AGRILE DU FRÊNE : LE DÉTECTER POUR LE GÉRER.



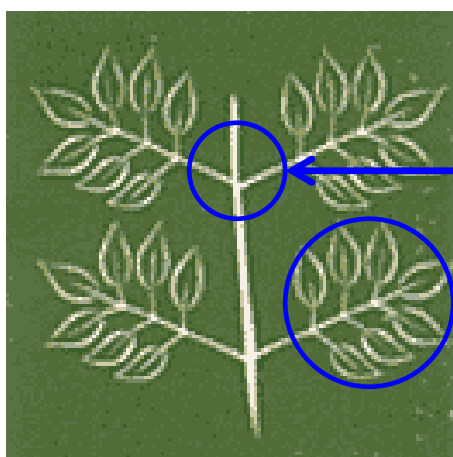
Photo: Michigan State University

TABLE DES MATIÈRES

1- AVEZ-VOUS UN FRÊNE ?.....	3
2- À NE PAS CONFONDRE.....	4
3- SYMPTÔMES DE L'ATTAQUE.....	5
4- CYCLE BIOLOGIQUE DE L'AGRILE DU FRÊNE.....	6
5- INTERVENTIONS.....	6

1- AVEZ-VOUS UN FRÊNE ?

Les feuilles du frêne (*Fraxinus*) sont composées de 5 à 9 folioles ou de 7 à 11 folioles (en nombre impair) selon les espèces. Les feuilles des frênes sont disposées de manière opposée sur les branches.



FEUILLES OPPOSÉES

LA FEUILLE DU FRÊNE EST COMPOSÉE DE PLUSIEURS FOLIOLES.

L'écorce est particulière. Quand l'arbre est jeune, l'écorce est souvent lisse et rougeâtre. Quand l'arbre est plus mûre, le tronc présente un entrecroisement des crêtes qui forme des losanges réguliers.

ÉCORCE LISSE ET ROUGEÂTRE DU JEUNE ARBRE



CRÊTES DE L'ÉCORCE DU FRÊNE MATURE

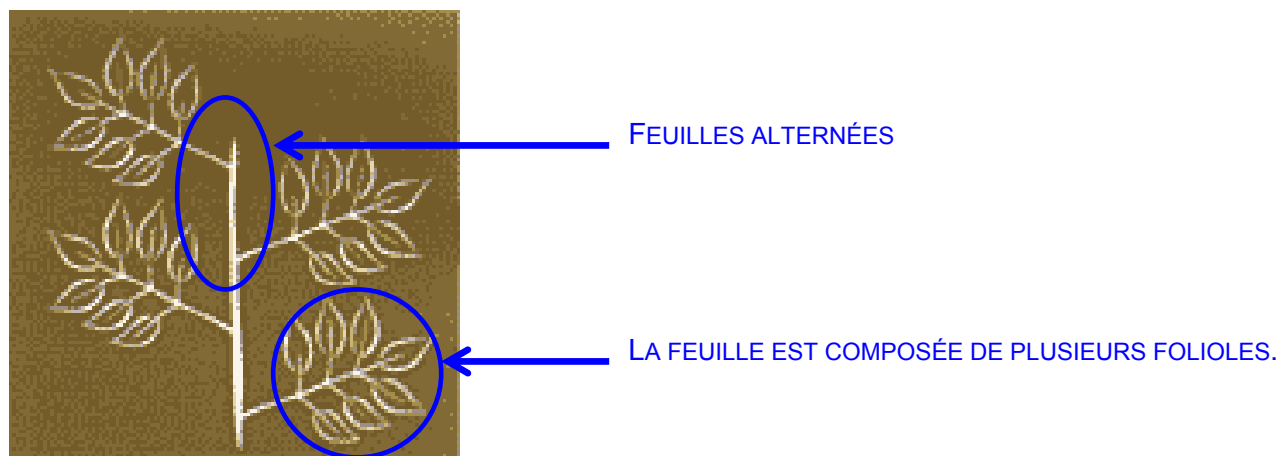
2- À NE PAS CONFONDRE

D'autres arbres peuvent ressembler à un frêne.

L'érable à Giguère (*Acer negundo*) est la seule autre espèce à présenter des feuilles composées ainsi que des feuilles et des branches opposées. Cet érable a comme particularité des folioles lobées.



Les feuilles du noyer noir (*Juglans nigra*), du noyer cendré (*Juglans cinerea*) et du caryer (*Carya*) ressemblent aussi à celles du frêne. Toutefois, elles ont un agencement alterné (et non opposé comme le frêne).



3- SYMPTÔMES DE L'ATTAQUE

L'agrile du frêne est difficile à détecter. Les symptômes suivants peuvent constituer des indices potentiels d'une attaque d'agrile :



L'ARBRE PERD SES FEUILLES À SON SOMMET. LES LARVES DE L'AGRILE ÉTABLIES SOUS L'ÉCORCE BLOQUENT LA CIRCULATION DE LA SÈVE QUI NE PEUT PLUS MONTER ET ALIMENTER LE HAUT DE L'ARBRE.

DRAGEONS OU REJETS DE SOUCHE : L'ARBRE SUBIT UNE ATTAQUE ET ESSAIE DE SE DÉFENDRE POUR SURVIVRE.





**TROU EN FORME DE "D" RENVERSÉ
CRÉÉ PAR LA SORTIE DE L'AGRILE À
L'ÂGE ADULTE.**

**GALERIES FORMÉES SOUS L'ÉCORCE
PAR LES LARVES**



4- CYCLE BIOLOGIQUE DE L'AGRILE DU FRÊNE

1. Printemps : les larves qui ont atteint un stade de développement avancé passent au stade de nymphes.
2. Deux semaines plus tard : les adultes émergent par un trou en forme de "D"
3. Fin juin: premières femelles déposent leurs œufs dans les fissures de l'écorce du tronc et les branches des frênes
4. Dix jours après la ponte: une petite larve émerge et pénètre dans l'écorce
5. Juin à octobre: la larve creuse des galeries sinueuses sous l'écorce et la partie externe du bois.
6. Hiver: les larves passent l'hiver entre l'aubier et l'écorce.

5- INTERVENTIONS

SI VOTRE FRÊNE EST ENCORE SAIN

Un traitement de protection est possible si appliqué à l'avance. Il faudra cependant le renouveler tous les deux ans. Ce traitement s'appelle le Tree-Azin et est appliqué arbre par arbre à sa base par des professionnels accrédités.

Vous trouverez ce professionnel sur le site internet suivant :

<http://www.bioforest.ca/serviceproviders/> .

Les traitements débutent habituellement vers la mi/fin-juin et se déroulent jusqu'au 31 août. Le début des traitements varie en fonction de l'accumulation de température au printemps. Bioforest édite régulièrement des cartes sur leur site web entre avril et juin pour suivre les périodes de traitement: <http://bioforest.ca/documents/index.cfm?id=11>

SI VOTRE FRÊNE EST ATTEINT PAR L'AGRILE

Avec les connaissances scientifiques actuelles, une fois que le frêne est atteint par l'agrile, il est condamné et il ne reste plus qu'à l'abattre.

A cause du cycle biologique de l'agrile, il est très important de gérer adéquatement les résidus de la coupe du frêne. Une branche atteinte par les larves peut infecter rapidement un autre frêne encore sain.

Lors de l'abattage ou de l'élagage d'un frêne, toutes les branches dont le diamètre est inférieur à 20 cm doivent être déchiquetées sur place. La longueur des copeaux issus de ce déchiquetage ne doit pas excéder 2.5 cm sur 2 des 3 côtés.

Toutes les branches ou les parties de tronc qui excèdent 20 cm de diamètre doivent être déposées dans un site particulier. Pour pouvoir accéder au site de dépôt municipal, téléphoner au service des travaux publics.

Sur certains terrains et pendant certaines périodes, il peut être possible de brûler les résidus de la coupe après avoir obtenu un permis du service incendie.

La période d'abattage des frênes infectés peut varier quelque peu selon les années mais se situe dans la période du 01^{er} octobre au 15 mars.

AIDE-MÉMOIRE DES INTERVENTIONS SUR UN FRÊNE ATTAQUÉ PAR L'AGRILE

Interventions	Période	Documents requis
Élagage	1 ^{er} octobre au 15 mars	Non
Abattage	1 ^{er} octobre au 15 mars	Permis d'abattage d'arbres du service d'urbanisme. Tél : 450-534 2021
Disposition des résidus de la coupe dans un site	Site municipal Service des travaux publics. Tél : 450-534 3420 Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi Tél : 450-263-2351	Site municipal Service des travaux publics. Tél : 450-534 3420 Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi Tél : 450-263-2351
Feux de branches	Se renseigner au service incendie. Tél : 450-534 4777	Se renseigner au service incendie Tél : 450-534 4777
Injection de TreeAzin	+/- 15 juin au 31 août	Non
Dépistage	En tout temps.	Non